



[www.ville-cintre.fr](http://www.ville-cintre.fr)

## Agenda

- **MARCHÉ**  
dimanche 3 mars.

## A noter

- **Portes ouvertes**  
au collège  
**Georges Brassens**  
**Vendredi 1er mars**  
de 17 h à 19h30.
- **En raison des courses**  
cyclistes dimanche 3  
mars, il n'y aura pas  
de bus ce jour-là.
- **Lundi 4 mars, de 14h à**  
**15h, à la mairie de**  
**Chavagne**, l'équipe du  
**Point Accueil Emploi** à  
l'Ouest de Rennes vous  
invite à un **café discut'**  
pour découvrir les  
services de proximité et  
échanger sur vos besoins  
en recherche d'emploi.
- **A vendre fagots de**  
**bouleau et noisetier.**  
**Appeler aux heures de**  
**repas au 02.99.64.17.72.**

# BIC HEBDO

ANNÉE 2019 N° 492

DU 1ER AU 8 MARS

## Infos municipales



### **DIMANCHE 3 MARS, LE MARCHÉ DOMINICAL DÉMÉNAGE**

En raison des travaux place du Centre et rue de Rennes,  
**à compter du dimanche 3 mars, le marché dominical se tiendra à l'angle de la rue des Ifs et de la place du Chêne Vert.**



### **INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES**

Dans le cadre de la réforme des listes électorales, **il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 30 mars 2019.** Chaque personne doit se déplacer en mairie munie d'une carte d'identité ou d'un passeport (valides ou périmés depuis moins de 5 ans) et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.



### **COURSES CYCLISTES, DIMANCHE 3 MARS**

**Les courses emprunteront le circuit habituel de 11h15 à 18h30.**

Il est recommandé de ne pas stationner : rue de Rennes, route de l'Hermitage (Le Plessis, Pétronsac ...) route du Rheu (de la Brosse à l'entrée du bourg).

Un arrêté municipal a été pris par M. Le Maire de Cintré.

Le circuit sera fermé à partir de 10h30 (arrêté préfectoral).

Sens du circuit : bourg de Cintré - route de l'Hermitage - VC 101 (Rougeul-Pétronsac) - RD 38 (La Brosse-Cintré).

Les arrêtés (municipal et préfectoral) sont affichés au panneau de la mairie et sont téléchargeables sur le site de la commune :

[www.ville-cintre.fr](http://www.ville-cintre.fr) / [la commune](#) / [travaux en cours](#)



### **RESTAURANT SCOLAIRE - MENU DU 4 AU 8 MARS**

**Lundi 4** : betteraves rouges, carottes râpées, sauté de volaille (\*) au cerfeuil, semoule (AB), haricots verts, yaourt nature sucré (AB).

**Mardi 5** : potage de céleri, fish and chips (poisson frais); fromage (AB), fruit.

**Jeudi 7** : rillettes de poulet rôti, hachis parmentier (\*) maison, salade, fromage, gâteau aux pommes maison.

**Vendredi 8** : potage de légumes, saucisse artisanale, purée maison, fromage (AB), fruit.

*Ces menus sont susceptibles d'être modifiés en fonction des approvisionnements.*

*(\*) produit provenant de la boucherie locale ; (AB) produit issu de l'agriculture biologique.*

## Infos utiles

<b>MAIRIE</b>	<b>02.99.64.16.31.</b>
Lu.	13h30-18h
Ma. 9h-12h	13h30-17h30
Me.	13h30-18h
Je. 9h-12h	13h30-17h30
Ve. 9h-12h	13h30-17h30
Sa. 10h-12h	

### ÉLUS

En cas d'urgence

Les 2 & 3	<b>06.22.61.24.73.</b>
Du 4 au 8	<b>06.10.60.76.07.</b>

### BIBLIOTHÈQUE

**02.99.64.40.51**

Me. 10h-12h	15h00-18h00
Je.	16h30-18h00
Ve.	16h30-18h00
Sa. 10h-12h	

### DÉCHÈTERIE

A Mordelles **0800.01.14.31**

lundi 9h-12h	14h-18h
au	sauf
samedi	mardi

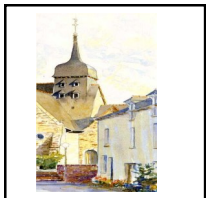
### N° URGENCE

Pompiers	<b>18 (fixe)</b> <b>112 (mobile)</b>
Médecin	<b>15</b>
SAMU	<b>15</b>
Gendarmerie	<b>02.99.60.40.12</b>
Pharmacie de garde	<b>3237</b>
Infirmières	<b>06.16.77.77.37</b>
Kinésithérapeute	<b>02.99.64.18.18</b>
Violences conjugales	<b>02.99.54.44.88</b>

## Infos associatives

**JUMELAGE  
CINTRÉ  
TOURINNES**

**COMITÉ  
DES FÊTES**



### ACTUALITÉS

- **Samedi 2 mars, à 13 h 30, salle du Cormelet, concours de belote par équipe.** 10 €. Récompense pour chaque équipe.  
**Contact : Annie HEUZÉ au 02.99.64.44.98.**

### COURSES CYCLISTES LE 3 MARS

Le Comité des Fêtes de Cintré et le vélo club de Chavagne organise des courses cyclistes le dimanche 3 mars, de 11 h à 18 h. Les stationnements seront interdits rue et route de l'Hermitage, rue de Rennes et route du Rheu. Toutes les voitures gênantes seront susceptibles d'être enlevées ou verbalisées. Un sens de circulation sera mis en place à partir de 10h. Merci de votre compréhension.

### AGENDA DU WEEK-END

- Vendredi 1er mars, 20h, à Cintré ou La Chapelle, Vétérans c/ Rennes Portugais.
- Samedi 2, à Cintré, à 10h, plateau U7, à 10h30, entraînement U13 ; à La Chapelle, à 10h, entraînement U9, à 15h, U17 c/ Thorigné ; à l'Hermitage, à 10h30, entraînement U11, à 15h, U15 c/ Noyal Brécé.

### PAROISSE SAINT MELAINE AUX RIVES DU MEU

- **OFFICES à CINTRÉ : samedi 2 mars à 18 h - dimanche 17 mars à 9h30.**  
Plus d'infos sur : [www.doyennedemordelles.net](http://www.doyennedemordelles.net)

## Informations diverses



### INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE 2019

Les parents des enfants nés en 2016 (entrée en PS en septembre 2019) peuvent dès à présent les inscrire à l'école. Les démarches d'inscription se font en deux temps :

- l'**inscription** en Mairie avec les documents nécessaires (renseignements au 02.99.64.16.31)

- l'**admission** à l'école auprès de M. Christophe LUCAS, Directeur (prise de RDV au préalable au 02.99.64.16.49, avec visite possible des locaux. Merci de laisser vos coordonnées sur le répondeur si nécessaire).

Pour les enfants nés en 2017, l'inscription en TPS est également possible. Une rentrée différée sera possible pour ces élèves en mars 2020 (**mais ATTENTION ! cette rentrée ne sera accordée qu'aux enfants inscrits dès septembre 2019. Sinon, il faudra attendre la rentrée 2020**).

Par ailleurs, pour ces enfants, **l'inscription en Mairie ne garantit pas l'admission à l'école maternelle.**

Pour toutes les autres inscriptions (élèves de MS au CM2), les inscriptions se font à tout moment de l'année.

**Contacts et renseignements :** Ecole Primaire Publique Arc-en-ciel 3, rue de Rennes 35310 CINTRÉ. Tél. **02.99.64.16.49.** [ecole.0350196y@ac-rennes.fr](mailto:ecole.0350196y@ac-rennes.fr)

Directeur de la publication : Jacques RUELLO

Conception, Réalisation, Impression : Mairie de Cintré

**Annonces à adresser à [bic.cintre@ville-cintre.fr](mailto:bic.cintre@ville-cintre.fr) (au plus tard le lundi pour une parution le vendredi de la même semaine).**

Vous pouvez recevoir le BIC par Newsletter en faisant la demande par mail adressé à [bic.cintre@ville-cintre.fr](mailto:bic.cintre@ville-cintre.fr)